

COLLOQUE

Déjudiciarisation et régulation de nouvelles activités économiques : les nouveaux enjeux du droit de la consommation et du droit du travail

VENDREDI 17 MAI 2024

8h30-16h30

Amphi C001

IUT de Valence

INSCRIPTION
OBLIGATOIRE :



Éligible
à la formation
continue
des avocats

<https://crj.univ-grenoble-alpes.fr>



MATINÉE

8h30 – Accueil café

9h – Ouverture

- Sabine REYDET, directrice adjointe de l'IUT de Valence
- Ingrid MARIA, codirectrice du CRJ

9h30 – Introduction

- Delphine SASSOLAS, maître de conférences en droit privé, UGA, CRJ

10H-12H15 - LA DÉJUDICIARISATION DU DROIT DU TRAVAIL ET DU DROIT DE LA CONSOMMATION

10h - L'utilisation de la médiation, de la transaction ou de la conciliation en droit du travail et en droit de la consommation

Table ronde avec :

- Béatrice GORCHS-GELZER, maître de conférences en droit privé, Université Savoie Mont Blanc
- Elodie BORONAD, avocate et docteur en droit privé
- Rosina SALDICCO GELLÉ, médiateur judiciaire assermenté près les cours d'appel

11h - PAUSE

11h15 - Les pouvoirs des organes de contrôle administratif (DGCCRF et inspection du travail)

Table ronde avec :

- Christelle VARIN, maître de conférences en droit privé, UGA, CRJ
- Estelle BOHBOT, directrice adjointe de la DDPP 38
- Eric PRIOUL, directeur adjoint du travail, en charge de l'instruction des sanctions administratives, DREETS - ARA

12h15 - PAUSE DÉJEUNER

APRÈS-MIDI

14H-16H30 - LA RÉGULATION DES NOUVELLES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES PAR LE DROIT DU TRAVAIL ET LE DROIT DE LA CONSOMMATION

14h - La réglementation des nouvelles technologies, des nouveaux contrats (Blockchain, smart-contract, NFT, Métavers...)

Table ronde avec :

- Amélie FAVREAU, professeur en droit privé, UGA, CRJ
- Rémy OZCAN, président de la Fédération des professionnels de la Blockchain et co-fondateur de la société Crypto4all

15h - La réglementation des nouvelles catégories de « travailleurs » numériques

Table ronde avec :

- Iony RANDRIANIRINA, maître de conférences en droit privé, UGA, CRJ
- Tristan GIRARD-GAYMARD, maître de conférences en droit privé, Université catholique de Lyon, UR Confluence Sciences et Humanités

16h - Propos conclusifs

INSCRIPTION OBLIGATOIRE : [CLIQUEZ ICI](#)

TARIFS :

- 80 euros pour les avocats (colloque éligible à la formation continue)
- Gratuit pour les étudiants, doctorants, enseignants-chercheurs et autres professionnels du droit.